

Québec français



La lettre qui tue

Jacques Poisson

Numéro 15, juin 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56881ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Poisson, J. (1974). La lettre qui tue. *Québec français*, (15), 7–8.

LA LETTRE QUI TUE

Dans l'éditorial de mars, M. Christian Vandendorpe s'élevait contre tout monopole sur la pensée, sur l'information pédagogique. Je souhaite que ce sens de la liberté gagne tous ceux qui militent pour le français au Québec. Cela peut sembler paradoxal, mais il n'en est rien, comme on le verra. C'est que le combat linguistique traditionnel, malgré ses mérites incontestables, est partiel et sélectif. En effet, il épargne presque toujours l'adversaire le plus puissant et le plus dangereux. A ce compte-là, la guerre du français sera perdue, même si quelques escarmouches réussies entretiennent les illusions.

Le mouvement pour l'école française est surtout dirigé contre les immigrants, contre les députés sans pouvoirs et, à l'occasion, contre Ottawa. Or, ce qui sape en profondeur les positions de notre culture, c'est bel et bien l'idéologie américaniste. Comment l'assemblée dite nationale défendrait-elle notre langue avec conviction, quand la plupart de ses membres, — du moins ceux qui ont reçu une formation universitaire, — ne savent plus trop de quel côté de la frontière est leur patrie ?

Or, c'est là un sujet tabou, comme chacun sait. En acceptant qu'il en soit ainsi, les militants du français ont contribué à la confusion mentale qui rend tout dynamisme impossible. Les résultats de cette inconséquence se manifestent partout dans notre vie quotidienne.

Ainsi, l'autre jour, un cégépien étalait le « mal québécois » d'une façon typique en présence de quelques étrangers, dont une Libanaise qui s'en désolait tout particulièrement. Le jeune déraciné se prononçait pour une législation qui ferait du français la langue unique de l'enseignement, mais, cédant au réflexe conditionné désormais classique, il se lançait ensuite dans une diatribe féroce contre la France, contre la langue française, contre Racine et Molière, contre le *Larousse*, contre le *Robert*, etc. Et cette sortie, révélatrice d'une faille dans la relation avec le « nous », a été suivie, comme le veut le scénario, d'un éloge véhément de l'anglais, du roman américain, de la civilisation U.S.A., du *Webster*... Les historiens du Québec verront peut-être là un délire de frustration et d'asservissement psychologique.

Si la défense du français s'était fondée sur une doctrine et des vues plus larges, notre cégépien ne tiendrait pas de propos aussi inconsistants. Il ne serait pas inapte à une position dynamique,

sensée et bienveillante à l'égard du français. Son psychisme ne serait pas envahi par les suggestions qui assurent la domination linguistique de l'Autre; sa pensée ne serait pas informe face à l'agression culturelle.

Notre cégépien a aussi une attitude totalement irrationnelle vis-à-vis de l'autre langue. Malgré sa phobie de l'idiome anglo-canadien, évocateur de Wolfe et de toutes les défaites subséquentes, il professe un culte absolu pour l'anglo-américain. Qu'il s'agisse là d'une seule et même langue, sauf quelques particularismes, peu lui importe dans son désarroi.

Mon propos, qu'on me comprenne bien, n'est pas d'incriminer les jeunes, mais d'illustrer les contradictions qui pèsent sur eux par la faute de leurs aînés, de leurs parents et grands-parents. Le sens du patrimoine linguistique était déjà brouillé ou perdu depuis quelques générations.

Aussi les symptômes de l'aliénation sont-ils nombreux chez notre cégépien. Pour qui veut en observer quelques-uns, il y a, hélas! embarras du choix. Par exemple, il qualifiera ostensiblement d'*étrangers* les livres français, mais non les ouvrages traduits de l'américain, — surtout s'ils sont édités au Québec. Voilà que la définition de notre littérature se complique de considérations commerciales. Est-ce qu'un Anglo-Canadien rangerait Shakespeare au nombre de « ses » classiques ou des classiques « étrangers », suivant que tel recueil de tragédies aurait été imprimé au Canada ou dans un autre pays ?

Il faut dire que chez nous, chez nos nationalistes, la conception de la langue maternelle a toujours manqué de profondeur. Pendant près de cent ans, à compter de 1867, on a réclamé à Ottawa des traductions immédiates, comme si la lettre française pouvait importer beaucoup sans l'esprit français pour l'animer. La lettre tue... et l'esprit fait peur. On se trouvait à abdiquer toute participation directe à la pensée administrative, voire à l'égalité politique.

Les carences des positions culturelles n'empêchaient pas nos aïeux de rêver grand, démesurément grand. Ils ne renonçaient pas à l'immense territoire mythique. Henri Bourassa proposait de bilingualiser le Canada de l'Atlantique au Pacifique, alors que l'érosion par l'anglais menaçait déjà le Québec. Aujourd'hui la folie des grandeurs va encore plus

loin. Elle nous incline à nous identifier aux Américains, comme s'il suffisait de quelques paroles magiques pour rompre avec notre personnalité propre, pour modifier unilatéralement la nature du rapport entre nous et un peuple de plus de deux cents millions d'habitants.

Dans cette optique mégalomane, n'importe quel livre américain peut devenir « nôtre » moyennant une opération en deux temps: le traduire en français ou en joul et commercialiser la nouvelle version.

Le sortilège de la traduction n'est pas nouveau. Il y a une vingtaine d'années, et peut-être aujourd'hui encore, la *Sélection du Reader's Digest* servait à illustrer la littérature française dans les écoles franco-ontariennes. La tendance à dissocier langue et culture (intellectuelle) marque, à mon avis, une étape de l'assimilation.

Les normes de la québécoïté seraient donc la nord-américanité et la traduction.

Or, si la langue d'arrivée (selon la terminologie des traducteurs) doit être le joul, comme le souhaitent Léandre et Victor-Lévy, le second critère se révélera bientôt très fragile. On finira bien par découvrir que l'élément francophone du joul est du français populaire ou du français dialectal, mis à part un petit nombre de termes et de tournures. Notre fiche signalétique se réduira alors à peu de chose, soit au concept extrêmement général de nord-américanité et à la partie anglaise du joul.

Le combat pour le français ne peut donc s'appuyer, on le voit, sur une pensée claire et une stra-

tégie intelligente, sans un immense travail de débroussaillage idéologique. Le nationalisme culturel et linguistique d'aujourd'hui est encombré de notions anachroniques, d'une part, et de thèmes farfelus, de l'autre. Le dernier qualificatif, on l'aura compris, vise les adeptes du ghetto jouliste, ces nouveaux missionnaires, ces alliés de l'assimilateur.

La pensée québécoïse n'a plus de lieu géométrique. L'Etat provincial est télécommandé: les médias, sauf exceptions, véhiculent l'incohérence sous toutes ses formes rentables; nos écoles nous échappent: leur âme a été vendue aux plus offrants et voici que les commissaires bradent les dépouilles au profit des Anglo-Québécoïses, des immigrants et des Français.

Quant aux militants traditionnels, pour revenir à eux, leur erreur la plus grave serait de vouloir plaquer le français sur une structure pédagogique qui lui est foncièrement hostile. C'est un peu comme si nos ancêtres avaient consenti à pratiquer la religion catholique sous une direction spirituelle baptiste ou presbytérienne.

Cette image fait bien ressortir la nécessité d'une réorientation et d'un approfondissement. Il nous fait retrouver le sens de l'unité, réapprendre à concevoir comme un tout la langue et la pensée, — mais sans verser pour autant dans l'isolationnisme suicidaire dont les snobs du joul donnent le triste exemple.

JACQUES POISSON

permafra

un interview

avec

Yvon Sirois

- **Yvon Sirois, vous avez été nommé récemment coordonnateur du programme de perfectionnement des professeurs de français, langue maternelle. Pourriez-vous nous indiquer le niveau exact de votre responsabilité?**

Yvon Sirois — Le programme de perfectionnement des maîtres de français constitue la principale partie du Plan de développement de l'enseignement des langues (PDEL), annoncé en 1973 par le Ministre de

l'Éducation. Pour réaliser ce programme, la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), qui a la responsabilité de la formation et du perfectionnement du personnel du système scolaire, a nommé un coordonnateur du programme. Ce coordonnateur est assisté dans son travail par un Comité d'orientation et de coordination composé de personnes provenant des différents organismes concernés.

- **Quel est votre mandat?**

Y.S. — Le mandat précis de la DGES, exécuté par le coordonnateur et le Comité d'orientation et de coordination, sera de déterminer des objectifs, des contenus et des méthodes pédagogiques, visant à donner aux maîtres de français langue maternelle, le plus possible dans leur milieu même, un perfectionnement adapté à leurs besoins et à leur situation particulière.

- **Quels sont les organismes concernés?**

Y.S. — Les organismes concernés par le programme de perfectionnement sont représentés au Comité d'orientation et de coordination que préside le coordonnateur. Il y a d'abord la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire (DIGEES) qui, par les agents de développement pédagogique, ses bureaux régionaux et les conseillers pédagogiques, contribuera à l'évaluation des besoins individuels et collectifs des maîtres de français. Les universités, par des professeurs œuvrant dans le domaine de la préparation des professeurs de français, permettront de préciser la mise en place et l'exécution du programme de perfectionnement. Finalement, l'A.Q.P.F., qui sera également représentée à ce comité, aura l'occasion de surveiller et de promouvoir les aspects professionnels de l'enseignement du français au Québec.